

GPL-1050 Séminaire d'intégration I

Littératures et Philosophie (Révolution et Romantisme)

Professeur : Philip Knee

I BUT DU COURS

Le cours se propose d'étudier quelques-unes des grandes interrogations qui animent la vie morale, religieuse et artistique en France après la Révolution. Dans cette période où se recomposent les repères de la vie en commun, les artistes semblent capables de tenir une parole médiatrice entre les hommes et l'absolu, de compenser l'oubli de l'infini hérité des Lumières et de constituer peut-être un *nouveau sacré*. On passe ainsi, selon la formule de Paul Bénichou, du *sacerdoce du philosophe* au *sacerdoce du poète*. À l'écrivain des Lumières qui militait pour ses idées se substitue le poète romantique animé par ses sentiments ou par son *enthousiasme*, terme dont l'étymologie – le Dieu qu'on a en soi – indique bien l'enjeu.

Pour y réfléchir, on fera dialoguer une série de textes philosophiques et littéraires : à la fois des essais théoriques, des récits personnels, des romans, des pièces de théâtre et des poèmes. Il s'agira principalement de courtes œuvres ou d'extraits, écrits entre 1789 et 1850, par les auteurs suivants : Condorcet, Robespierre, Burke, Maistre, Chateaubriand, Jouffroy, Tocqueville, Hugo, Musset, Vigny, Michelet.

II OBJECTIFS

De connaissance :

Se familiariser avec quelques interrogations morales, religieuses et esthétiques en France dans la première moitié du 19^e siècle. Assimiler les principales idées présentées ou mises en scène dans les textes étudiés.

D'habileté intellectuelle :

S'initier à la lecture de textes littéraires et philosophiques de la période post-révolutionnaire. Réussir à dégager et à exposer clairement quelques-unes des idées présentes dans ces textes. Amorcer une réflexion personnelle sur les enjeux de cette époque et sur leur pertinence pour aujourd'hui.

III CONTENU

Présentation du cours

- I Les Lumières et la Révolution
- II La Contre-Révolution politique et religieuse
- III La poétisation de l'existence : une nouvelle spiritualité
- IV La morale de l'intérêt et celle des devoirs
- V L'incertitude de l'histoire : scepticisme et autorité
- VI La mélancolie et l'héroïsme de l'échec
- VII Art romantique et littérature démocratique

- VIII La justice et la tradition chrétienne
- IX L'avenir de la religion

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux, études de textes, discussions. Les étudiants de 2^e et 3^e années seront invités à faire des présentations orales sur des textes contenus dans le recueil ou suggérés par le professeur. Certaines des séances du cours qui suivent la semaine de lecture prendront donc la forme d'un séminaire.

V LECTURES

Un recueil comprend les textes qui seront abordés à chaque séance. Ce recueil est indispensable pour suivre le cours et est en vente à la Librairie Zone (il est conseillé de se le procurer pour le premier cours). La lecture de certains textes, qui sont indiqués dans le recueil, est obligatoire. Une bibliographie y est incluse et des textes sont suggérés pour les présentations orales ou écrites.

VI ÉVALUATION

- Après la semaine de lecture, soit un exposé oral en classe, soit un court travail écrit (environ cinq pages) faisant la présentation d'une œuvre (40%). Les modalités seront précisées au début du cours. La date de remise du travail écrit est le 20 novembre au plus tard.
- Un examen écrit dans la dernière semaine du cours sur l'ensemble de la matière (40%).
- La présence au cours et la participation aux discussions. Il sera demandé occasionnellement aux participants de lancer la discussion en réagissant aux exposés oraux (20%).

L'évaluation tiendra compte de la compréhension des textes étudiés et de leurs enjeux, de la clarté de l'expression orale et écrite, de la correction de la rédaction. Comme le cours accueillera des étudiants des trois années du baccalauréat intégré en philosophie et littérature, on s'efforcera de tenir compte du niveau d'étude des participants.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Barème des notes : selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>